

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 10 (1934-1935)

Heft: 1

Artikel: La psychologie du cheval

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-704330>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous ne conserverons nos libertés actuelles qu'en maintenant notre armée.

La valeur défensive de l'armée d'un pays est le plus sûr garant de son indépendance.

La démonstration patriotique aux Rangiers doit prouver, d'une manière éclatante, que le peuple suisse tout entier est absolument décidé, aujourd'hui comme hier et demain comme aujourd'hui, à sauvegarder l'indépendance de son pays. Le monde doit savoir aussi que *le peuple suisse et l'armée suisse* sont indivisibles, ne font qu'un! Cette manifestation militaire aux Rangiers est en même temps une *manifestation nationale*.

C'est la raison pour laquelle nous adressons cet appel à tous nos soldats et nous les engageons à venir célébrer en commun, le 30 septembre courant, les mémorables événements de 1914!

Cette manifestation solennelle doit être l'expression fidèle de l'esprit de solidarité qui anime la Nation suisse tout entière!

*Société suisse des Officiers.
Association suisse de Sous-Officiers.*

L'entraînement des troupes au service d'été en montagne

Depuis un certain nombre d'années déjà, le Département militaire fédéral a fait de sérieux efforts en vue de favoriser et de stimuler la pratique du ski au service militaire et en dehors du service. Cet appui moral et financier, et le fait que notre plus haute autorité militaire a ainsi officiellement sanctionné l'importance du ski pour l'armée, ont naturellement eu une influence très profonde sur le développement du ski en tant que sport, et lui ont donné une impulsion considérable. C'est pourquoi on peut dire aujourd'hui que la pratique du ski a atteint dans notre pays, tant dans l'armée que comme sport, un niveau enviable.

Maintenant qu'a été créée dans ce domaine une base solide et large, le Département militaire fédéral projette de faire faire un pas de plus à l'instruction technique des troupes pour le service d'été en montagne, et d'organiser des cours d'entraînement volontaires en haute montagne, pendant l'été, comme cela a été fait jusqu'ici pour le service d'hiver en montagne, tant dans les cours réglementaires que dans des cours spéciaux hors service.

Cette mesure est la conséquence logique et nécessaire du principe reconnu que notre armée doit être de plus en plus entraînée au séjour et à la guerre en montagne, et instruite sur place, et qu'il importe d'accoutumer les cadres, dans une plus large mesure que jusqu'ici, aux particularités du service en montagne durant les différentes saisons.

Bien que les principes fondamentaux de la conduite du combat, ainsi que les bases psychologiques de l'éducation et de l'instruction générales du soldat restent immuables, le changement de la configuration du terrain des opérations nécessite dans chaque cas des mesures et pose des exigences spéciales. Et cela est tout particulièrement vrai pour la conduite du combat en montagne, dont les particularités se répercutent profondément aussi bien sur le commandement que sur la troupe elle-même. La liberté de mouvements limitée, la pénurie des voies de communication, la pauvreté des ressources locales, les dangers élémentaires que l'on court en montagne exigent outre une organisation et un équipement spéciaux, un entraînement particulier.

Les caractéristiques essentielles de la conduite du

combat en montagne sont d'une part des exigences intellectuelles et physiques plus grandes et, d'autre part, le fait que le temps disponible, l'espace et les conditions atmosphériques sont appréciés d'une manière autre que dans la conduite du combat en plaine.

La guerre en montagne, c'est la petite guerre. Le terrain oblige à séparer les mouvements, à décentraliser la conduite du combat. Le combat lui-même prend la forme d'une lutte acharnée pour la possession de passages, de crêtes, de vallées et de sommets. Une lutte dont sort victorieuse la troupe la mieux aguerrie, la plus tenace et la plus disciplinée.

La guerre en montagne est aussi riche en contrastes que la montagne elle-même. La masse disparaît, la supériorité en hommes et en matériel devient une notion relative. La valeur du soldat est seule décisive. La montagne stimule l'individualité, l'énergie farouche, exige la mise en œuvre de toutes les forces, demande une endurance à toute épreuve. Et le soldat doit répondre individuellement à ces exigences. Tout dépendra de sa résistance physique et de ses qualités intellectuelles et morales.

C'est en vue de créer cet état d'esprit, et afin de familiariser le soldat avec les moyens techniques en usage en montagne que sont projetés les cours volontaires d'instruction sur le service en montagne. Le Département militaire fédéral prépare sur la matière un règlement qui paraîtra prochainement.

Ne seront acceptés dans ces cours volontaires hors service que des militaires accoutumés à la montagne et possédant des connaissances générales sur la technique d'été et d'hiver, c'est-à-dire qui font partie de sociétés sportives pratiquant l'entraînement en montagne. Grâce à cette disposition, les liens qui unissent à l'armée les groupements sportifs d'alpinistes se trouveront resserrés d'une façon réjouissante, et il est certain que l'alpinisme bénéficiera de cette propagande et fera de nouveaux adeptes.

On pourrait craindre, au premier abord, que l'extension à la période d'été de l'instruction volontaire sur le service en montagne nuise à l'activité déployée en matière d'alpinisme par les sociétés d'officiers et de sous-officiers. Il n'en est heureusement rien. Tout comme ces sociétés peuvent, malgré les cours de ski et de patrouilles organisés et soutenus financièrement par le Département militaire fédéral, déployer une activité fort intéressante dans le même domaine, elles auront toute liberté de continuer à perfectionner l'instruction du plus grand nombre possible de leurs membres dans la pratique de l'alpinisme, en faisant appel comme directeurs techniques à des guides brevetés.

Des patrouilles en haute montagne, des cours d'alpinisme, des concours de marche en montagne ne devraient manquer dans le programme d'activité d'aucune société d'officiers et de sous-officiers, ne serait-ce que pour redonner à nos camarades qui s'en sont détournés l'amour de la montagne, pour leur dévoiler les incomparables beautés de notre domaine alpestre et leur faire éprouver les joies pures qui récompensent tous ceux qui en trouvent le chemin.

C'est pour notre jeunesse la plus belle école de civisme et d'amour de la patrie.

R. Probst.

La psychologie du cheval

La psychologie du cheval a déjà été traitée par beaucoup d'auteurs et en particulier par le professeur français Le Bon; pour ceux qui n'ont pas le temps de

lire les œuvres de cet auteur, quelques idées sur ce sujet, basées sur son dernier ouvrage et sur une longue expérience personnelle, ne seront pas sans intérêt.

Le cheval reflète toujours par son obéissance, par ses résistances ou ses hésitations, le caractère de son maître; le cavalier qui a une volonté forte et une grande énergie finit par discipliner admirablement son cheval.

Cette obéissance complète se montre lorsqu'il s'agit d'obstacles difficiles et dangereux; il ne viendra pas à la pensée de l'animal de refuser, car il sait par expérience que son maître ne lui demandera pas quelque chose dont il n'est pas capable; de là cette admirable obéissance de tous les chevaux bien montés.

Le cheval qui hésite, le cheval qui refuse, trahissent toujours un cavalier dont la volonté et l'énergie sont faibles!

La connaissance de cette face psychologique du caractère de l'animal n'est pas sans intérêt, car elle constitue pour chaque cavalier un puissant encouragement à la « Self-Education » afin d'acquérir une volonté forte, une grande énergie.

Il règne entre le cavalier et le cheval comme une transmission de pensée et de sentiment, qui permet à l'animal de reconnaître de suite le degré de volonté, d'énergie et d'assurance de son maître; il n'osera jamais tenter pour se débarrasser de celui-ci, ce qu'il se permettrait avec un cavalier novice.

Il sait très bien tâter son cavalier et percevoir quelle défense l'effrayera, devant laquelle il cédera; c'est pour cela qu'il ne faut jamais renoncer à faire exécuter à un cheval ce qu'on lui demande, si l'on est certain qu'il en est capable.

Le cheval ne se révolte jamais contre la punition méritée, mais il régit contre tout châtiment donné mal à propos et dont il ne comprend pas le sens. Il est donc faux de frapper un cheval effrayé par la rencontre d'un objet nouveau quelconque, tramway, automobile, etc. L'animal joindra dans la même pensée, l'objet qui l'a effrayé et la punition; cet objet deviendra pour lui terrifiant, parce qu'il ne lui rappelle que des coups reçus ou à recevoir; la punition, au lieu de l'habituer à l'objet, cause de sa frayeur, le rendra plus irritable et craintif.

Le cheval est fort sensible aux bons traitements, surtout à la voix et aux caresses; il est facile en entrant dans une écurie, de voir par la physionomie qu'il prend, la façon dont il est habituellement traité par le palefrenier.

Bien soigné, le cheval est un animal doux et bienveillant; ce n'est qu'ensuite de mauvais traitements qu'il devient méchant et irascible; il peut aussi être vindicatif et se venger de coups reçus, longtemps après; un cheval peut aimer un palefrenier et ne pas vouloir en supporter un autre; on a constaté maintes et maintes fois des palefreniers ivres dormant entre les jambes de leurs chevaux, et ces derniers restant debout toute la nuit et ne faisant aucun mouvement, de crainte de leur faire du mal.

Certains chevaux sont capables de ruses très ingénieries, pour se libérer de leurs licols, ou mettre avec les jambes de devant la litière à la portée de leur bouche.

En liberté, ils contractent entre eux des amitiés qui les font se rechercher et se caresser, alors qu'ils envoient des ruades à d'autres chevaux qui les approchent; ils sont aussi, les « pur-sang » en particulier, doués d'une forte dose d'émulation et ne veulent pas se laisser devancer; beaucoup, malheureusement, sont très craintifs;

dominés par la peur, ils n'obéissent plus à leur cavalier et deviennent très dangereux.

Le cheval a une tendance à l'imitation; cette forme de son caractère a un bon côté; par exemple, si l'on fait accompagner un jeune cheval par un cheval plus âgé, n'ayant peur de rien et passant partout, ses progrès seront beaucoup plus rapides que monté seul; par contre, si un cheval contracte une mauvaise habitude à l'écurie, un tic, par exemple, dont il y a de nombreuses variétés, les chevaux voisins imitent bientôt et la contractent eux aussi.

La qualité caractéristique fondamentale du cheval est la mémoire! Il est peu intelligent, mais sa mémoire paraît prodigieuse; il reconnaît beaucoup plus vite que l'homme de petits chemins de forêt où il n'a passé qu'une seule fois; au manège, il connaît tous les commandements; sur le champ de manœuvres, il comprend la signification des signaux plus vite que les soldats eux-mêmes; si l'on a pris seulement deux ou trois fois l'habitude de faire galoper un cheval à un endroit déterminé, il galope de lui-même en arrivant à cet endroit.

Fort utile pour l'éducation du cheval, cette mémoire rend très dangereuses les maladresses du cavalier inexpérimenté; en effet, si un cheval traversant une route dirigée vers son écurie, a la tentation de la prendre et que son cavalier, après une faible tentative de résistance, finisse par lui céder, l'animal recommencera sûrement à l'occasion suivante.

Il a appris à connaître sa force! Il sait maintenant qu'il n'a qu'à accentuer ses défenses pour être maître de son cavalier; il ne cédera plus et devient rétif.

D'une façon générale et au point de vue du caractère, le professeur Le Bon range tous les chevaux sous trois types principaux:

- 1) Les chevaux très bons ou très méchants.
- 2) Très doux ou irascibles.
- 3) Très compréhensifs ou très bornés.

Et dans chacune de ces catégories, naturellement, toute une gamme allant d'une extrême à l'autre.

Il en résulte que la première pensée de tout cavalier doit être de connaître aussi vite que possible le caractère et le degré de sensibilité de son cheval, car sans cette connaissance exacte il lui est impossible de le monter correctement.

Le sentiment du cheval

On entend par « sentiment du cheval », un certain tact, un certain coup d'œil, certaines aptitudes spéciales, difficiles à définir, mais qui font que l'on est homme de cheval ou qu'on ne l'est pas, quoique montant tous les jours à cheval. Il suffira d'indiquer quelques idées pour faire comprendre ce que l'on entend par cette dénomination.

Dresser un cheval, c'est lui apprendre une langue nouvelle, la langue de son cavalier; ce sera seulement lorsque le cheval connaîtra ce langage nouveau que le cavalier sera en droit de lui demander n'importe quelle obéissance.

L'exiger auparavant et avec violence, indique un manque de sentiment et est comparable à un homme arrivant dans un pays dont la langue lui est inconnue et s'irritant parce qu'on ne le comprend pas!

La première pensée de tout homme qui veut mériter le nom de cavalier, doit donc être de connaître aussi vite que possible non seulement le caractère du cheval qu'il monte (comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent), mais surtout aussi le degré de dressage de ce cheval.

Connaître le degré de dressage d'un cheval, c'est comprendre ce que l'on peut et doit exiger de lui; ne pas connaître ce degré de dressage et vouloir obtenir une certaine allure, une flexion ou le saut d'un obstacle que le cheval n'a pas encore appris, c'est demander à un enfant de savoir lire avant de lui avoir enseigné l'alphabet; l'enfant et le cheval refuseront, parce qu'ils ne savent pas!

Les coups ne feront que les irriter, ils amèneront la révolte et ne prouvent qu'une chose: le manque de sentiment de celui qui s'en rend coupable.

Connaitre la limite des exigences que le cheval peut supporter, pour le moment du dressage où il se trouve, est la grosse difficulté et la tâche qui demande le plus de sentiment de la part du cavalier. Le cheval, en effet, est fort patient, mais cette patience n'est pas illimitée; si l'on en dépasse les bornes, il entre en pleine révolte.

Dans la lutte qui s'ensuit, si le cavalier a le dessous, l'animal deviendra très difficile, car il connaîtra sa force et aura appris à se débarrasser d'un cavalier gênant ou à lasser sa volonté!

En outre, sont considérés comme manques de sentiment, les points de détail suivants:

a) Avoir une tenue qui fatigue inutilement le cheval ou risque de le blesser; ne pas donner les aides au moment voulu ou les donner d'une façon dure et grossière; corriger un cheval lorsqu'il ne le mérite pas et ne peut pas comprendre le sens de la punition.

b) Ne pas connaître l'hygiène du cheval, au point de vue de la nourriture, de la boisson; ne pas connaître les soins spéciaux à lui donner, pendant les grandes chaleurs ou les grands froids, au bivouac, au cantonnement; ne pas contrôler l'état du harnachement ou comment le cheval est sellé; ne pas voir les dangers qu'il peut courir pendant le travail, soit pendant le repos; le laisser sur une route exposé au soleil, aux mouches, à la pluie ou à des vents froids, sans qu'il y ait une

raison de service; ne pas s'en inquiéter après le travail; ne pas lui accorder son repos hebdomadaire.

c) Monter un cheval qui boite légèrement et ne pas s'en apercevoir tout de suite; ne pas savoir de quel pied boite un cheval; ne pas s'apercevoir tout de suite lorsque le cheval que l'on monte a perdu un fer ou ne pas connaître le moment où il a besoin d'être ferré à nouveau.

d) Ne pas avoir le sens de l'allure; trotter trop vite et irrégulièrement; trotter plus longtemps que ne le permet le degré d'entraînement du cheval; trotter sur une route fraîchement pavée ou sur le milieu de cette route, lorsqu'il est dur, tandis que les bords sont tendres; ne pas connaître le coefficient du frottement de fer sur fer et trotter sur les rails d'un tramway ou sur les plaques en fer de prises d'eau ou d'égouts; trotter aux montées et aux descentes; trotter à l'anglaise, toujours sur le même bipède latéral.

e) Monter un cheval avec de fausses flexions; galoper à faux et ne pas s'en apercevoir de suite; galoper sur une route dure; tourner trop court; parer trop brusquement.

f) Dans le terrain, sauter d'un endroit tendre sur une route dure et glissante; vouloir prendre des obstacles qui dépassent les moyens du cheval; ne pas reconnaître de suite un sol marécageux; ne pas voir des fossés recouverts d'herbes; dans des sentiers dangereux ou sur des ponts étroits et sans barrière, vouloir conduire le cheval, au lieu de le laisser se diriger et trouver son chemin lui-même; voir sur une route des morceaux de verre ou des clous et ne pas les éviter ou les mettre de côté.

Il y aurait encore bien des points à signaler, mais ces quelques idées suffiront pour attirer l'attention sur cette étude si utile et engager chaque cavalier à la compléter par ses propres expériences. S., lieut. col.



Zentralsekretariat: Sihlstraße 43, Zürich. Telephon 57.030
Briefadresse: Postfach Zürich-Bahnhof Paketadresse: Sihlstraße 43, Zürich 1



An die Kameraden Sektionspräsidenten und -kassiere!

Felddienstübungen. Die bis heute zur Kontrolle eingereichten Teilnehmerlisten zeigen, daß Art. 33 der *Zentralstatuten* fast durchweg übersehen wird. Um die dadurch verursachten vielen Korrespondenzen zu vermeiden, verweisen wir mit Nachdruck auf denselben. Das gleiche gilt auch für alle andern Wettkämpfe.

Art. 33 lautet in Abschnitt 1 und 2:

« Für die in Art. 14 umschriebenen Mitgliederkategorien werden die Beiträge an die Zentralkasse alljähr-

lich durch die Delegiertenversammlung auf folgender Grundlage festgesetzt:

1. *Voller Beitrag:* für alle Mitglieder der Kat. A, für diejenigen Mitglieder der Kat. B, welche sich an Wettkämpfen beteiligen;
2. *Reduzierter Beitrag:* für die Mitglieder der Kat. B, welche sich an den Wettkämpfen nicht beteiligen.

Die Sektionen sind verpflichtet, für sämtliche ihnen angehörenden Mitglieder die Beiträge an die Zentralkasse zu entrichten. Mißachtung dieser Bestimmung zieht Ausschluß der fehlbaren Sektion von sämtlichen Konkurrenzen des betreffenden Jahres nach sich.

Der Jahresbeitrag ist bis spätestens 31. Januar des laufenden Jahres einzuzahlen. »

Mutationen. Formulare und Einzahlungsscheine sind